

Une clause sociale, comment ça marche ?

De la définition des besoins aux conditions d'exécution, plusieurs articles permettent désormais aux donneurs d'ordres d'intégrer des considérations relatives au domaine social ou à l'emploi dans un marché public.

La possibilité est ainsi offerte à tous les maîtres d'ouvrage d'intégrer des exigences d'ordre social dans un marché public, et notamment de réserver une part de travail générée par un marché à des personnes qui rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle. Ces facultés illustrent l'intégration du développement durable dans le droit de la commande publique.

La Maison de l'Emploi meusienne joue le rôle d'interlocuteur unique pour les Maîtres d'ouvrages qui souhaitent prendre en compte cette dimension sociétale dans leurs marchés.

Vous souhaitez des informations complémentaires,
Prenez contact auprès des facilitatrices de la Maison
de l'Emploi meusienne :

Secteur Nord Meusien

Magali HALBUTIER

06.78.42.24.47

halbutier.m@mde-meuse.fr

Secteur Sud Meusien

Béatrice BURNEL

06.81.19.93.45

burnel.b@mde-meuse.fr